



ASSOCIATION
DENTAIRE
FRANÇAISE

Procédure

DE PORT DES MASQUES

Il est possible, à titre dérogatoire, de porter le même masque pour plusieurs patients. Il est impératif de suivre les règles ci-dessous afin de travailler en toute sécurité. Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par une hygiène des mains.

Quel que soit le type de masque, je dois en changer si :

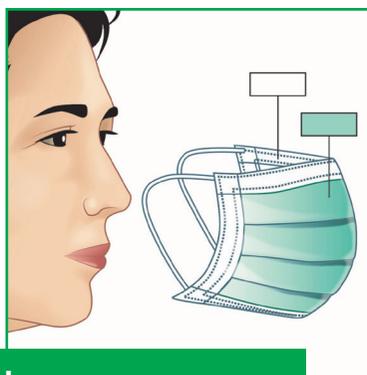
- le masque est souillé ou mouillé ;
- j'ai touché mon masque avec mes gants ;
- mon masque n'est plus étanche ;
- j'ai des difficultés à respirer avec mon masque.

Mon masque me gêne, est-ce que je peux le repositionner ?

Non, une fois mis en place et ajusté pour être étanche, le masque ne doit pas être touché ni repositionné.

1 LE MASQUE CHIRURGICAL

Un masque chirurgical est normalement à usage unique. Dans les conditions actuelles de pénurie, il est possible de prolonger son usage sans dépasser une durée maximale de 4 heures.



Appliquer le masque partie blanche contre la peau.



- Ajuster la barrette nasale sur le nez.
- Ajuster le masque pour qu'il couvre le nez, la bouche et le menton.





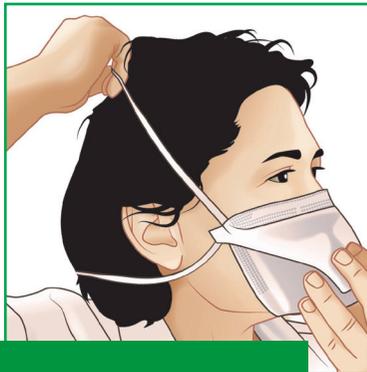
ASSOCIATION
DENTAIRE
FRANÇAISE

Procédure

DE PORT DES MASQUES

1 LE MASQUE FFP2

Un masque chirurgical est normalement à usage unique. Dans les conditions actuelles de pénurie, il est possible de prolonger son usage sans dépasser une durée maximale de 4 heures



- Placer les élastiques.
- Bien l'emboîter sous le menton.
- Serrer la barrette nasale.



Vérifier que le masque est bien ajusté.



Obturer la surface filtrante avec les mains. Prendre une inspiration profonde, le masque doit se rétracter. Il ne doit pas y avoir d'air qui sort autour des rebords du masque, autrement le réajuster.



RECOMMANDATION

Attention, le port de la barbe diminue fortement l'étanchéité d'un masque FFP2, Il est donc nécessaire de se raser.

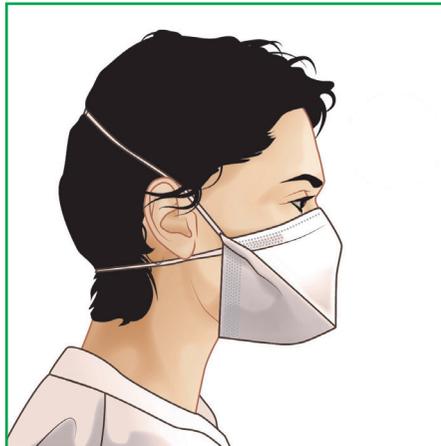




ASSOCIATION
DENTAIRE
FRANÇAISE

Procédure

DE PORT DES MASQUES



En situation de tension d'approvisionnement en masque FFP2, et à titre exceptionnel, l'utilisation de masques FFP2 périmés peut être autorisée en respectant les conditions suivantes :

- vérifier l'intégrité des conditionnements ;
- vérifier l'apparence (couleur d'origine) du masque ;
- vérifier la solidité des élastiques et de la barrette nasale de maintien du masque ;
- essai d'ajustement du masque sur le visage.



Des solutions sont à l'étude pour envisager la réutilisation des masques FFP2, notamment en les stérilisant.

A ce jour, ces solutions ne sont pas validées et ne doivent pas être mise en œuvre.

Selon les pays, les appareils de protection (APR) répondent à différentes normes. Les masques FFP2 répondent à la norme française et européenne NF EN 149 assurant une efficacité de filtration particulaire $\geq 94\%$ 49. Ses équivalents, aux USA et en Chine, sont respectivement les masques N95 et KN95 qui assurent une efficacité de filtration particulaire $\geq 95\%$ selon la norme américaine NIOSH-42CFR84.181 50 et la norme chinoise GB 2626-2006 51. Conformément au règlement EPI, les masques doivent être évalués - avant leur mise sur le marché - par un organisme notifié. Durant l'épidémie de COVID-19, les masques FFP2 et N95 peuvent - sous dérogation - être commercialisés pour les professionnels de santé sans le marquage CE 52.